

RÉSIDENCE ATLANTIS Rue de Royan 17000 LA ROCHELLE



GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé et maçonnerie

Structure horizontale en plancher, dalle pleine en béton ou prédalles à tous les niveaux, épaisseur 20 cm minimum

Murs séparatifs des logements en béton ou cloisons type SAD, épaisseur 18 cm, suivant plans de l'architecte

Façades et murs en maçonnerie briques ou béton.

FACADES

Façades enduites teintés dans la masse avec éléments décoratifs suivant plans de l'architecte.

COUVERTURE

Charpente bois ou métal en éléments industrialisés.

Couverture en bac acier de couleur suivant plan architecte.

Descentes d'eaux pluviales extérieures en zinc ou aluminium laqué.

ISOLATION THERMIQUE

Conforme à la Règlementation thermique 2012

Isolation des toitures terrasse par panneaux isolants rigides

Isolation des combles par laine minérale sur le plafond en plaques de plâtre doublées.

Isolation des murs périphériques par complexe isolant polystyrène et plâtre selon étude thermique.

Perméabilité à l'air des bâtiments inférieure à 1 m³.h/m² sous 4 Pa pour les logements collectifs et 0.6 m³.h/m² sous 4 Pa pour les 2 maisons.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries en PVC avec double vitrage isolant clair faible émissivité ou granité dans les salles de bains et WC, épaisseur selon étude thermique et acoustique.

Occultations par volets roulants PVC et coffres PVC sur toutes les ouvertures des pièces principales (sauf salles de bains), commande électrique dans les séjours, commande manuelle sur fenêtre et porte-fenêtre des autres pièces.

LES APPARTEMENTS

MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière à âme pleine isolante sur cadre bois ou huisserie métallique, serrure sécurité 3 points, microviseur, conforme aux normes acoustiques en vigueur

Portes intérieures isoplanes alvéolaires laquées, sur huisseries peintes

Portes de placards blanches coulissantes ou ouvrants à la française (suivant plans, y-compris placards figurés en pointillés).

Aménagements des placards par une penderie et/ou d'étagères (nombre et dimensions selon plans).

CLOISONS

Cloisons de distribution en panneaux alvéolaires à parement de plâtre de 50 mm d'épaisseur en séparation de pièces et de 70 à 100 mm pour les gaines techniques

REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Peinture lisse blanche sur les murs et plafonds de toutes les pièces.

Faïence en périphérie de la baignoire sur une hauteur d'environ 2.00 mètres par rapport au sol dans la salle de bains

Faïence au-dessus du plan de travail sur une hauteur de 60 cm et retours de 60 cm dans la cuisine

REVETEMENT DE SOL

Carrelage grés émaillé dimension 40x40 avec plinthes assorties dans toutes les pièces du logement (cuisine, séjour, entrée, dégagement, salle de bains et WC) à l'exception des chambres.

Revêtement stratifié flottant (épaisseur 8 mm) sur isolant phonique dans les chambres, plinthes bois assorties.

Dalles des balcons revêtues d'un platelage bois ou dalles gravillonnées (suivant plans et exigences d'accessibilité).

EQUIPEMENTS SANITAIRES - VENTILATION

Salle de bains

- Plan vasque (résine ou céramique) de couleur blanche sur meuble bas de toilette, façades colorées, robinetterie mitigeuse.
- Miroir au-dessus du meuble bas avec bandeau cache lumière
- Baignoire en acier émaillé blanc avec pare-baignoire pivotant, mitigeur mono trou et douchette sur flexible.

ou

Bac à douche (dimensions selon plan) équipé d'un pare-douche fixe (suivant plans et exigences d'accessibilité), robinetterie mitigeuse et barre de douche.

WC

- Cuvette de WC à réservoir attenant à commande double chasse (normale et économique).

Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée conforme à la réglementation en vigueur et à l'étude thermique, de type hygroréglable B,
- Bouches d'extraction hygroréglables certifiées dans les pièces de service
- Entrées d'air hygroréglables certifiées dans les ouvrants des pièces principales

EQUIPEMENTS MENAGERS

Mobilier

Meuble sous évier 1 ou 2 portes, plan de travail en stratifié avec évier encastré simple cuve dans les T1 et T2 ou double cuve à partir des T3 (selon plan), avec égouttoir et robinetterie mitigeuse.

Meubles haut au-dessus de l'évier et de la hotte, équipés d'une niche micro-ondes.

Façades colorées, finition et coloris au choix du coloriste de l'opération.

Electroménager

Plan de cuisson vitro céramique encastré 2 feux (T1 et T2) ou 4 feux (T3 et plus)

Hotte aspirante au-dessus du plan de cuisson

Four encastré sous le plan de cuisson

Réfrigérateur top encastré pour les appartements T1 et T2, emplacement toute hauteur hors fourniture du réfrigérateur pour les autres typologies.

Machine à laver le linge (position suivant plans)

Attentes pour alimentations et évacuations machine à laver : quantités suivant plans

Nota : Les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier

ELECTRICITE

Installation électrique encastrée répondant aux normes en vigueur (NF C 15-100) et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties.

Tableau électrique avec emplacement pour une box.

Luminaire commandé de l'intérieur sur balcon ou terrasse principale.

CHAUFFAGE/PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz individuelle à condensation et micro accumulation.

Programmation centrale assurée par un thermostat d'ambiance, régulation en fonction de la température intérieure.

Emission de chauffage par radiateurs dans l'ensemble des pièces de vie, équipés de robinets thermostatiques NF certifiés Keymark (à l'exception de la pièce dans laquelle est placé le thermostat), sèche serviette dans les salles de bain.

TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

Téléphone

Prises RJ 45 positionnées suivant la norme en vigueur

Télévision

1 prise TV dans le séjour et dans la chambre principale permettant la réception de l'ensemble des chaînes hertziennes françaises (TF1 - FR2 - FR3 - Canal+ - M6 - ARTE), de la TNT (sous réserve de se trouver dans une zone couverte par la TNT) et du réseau satellite Canal Sat par l'intermédiaire d'antennes et paraboles collectives.

Nota : les frais d'abonnement et/ou de terminaux TNT, Canal +, Canal Sat sont à la charge de l'occupant.

LES PARTIES COMMUNES

COURSIVES PARTIES COMMUNES

- Sol : revêtement plastique antidérapant
- Murs : enduit teinté dans la masse, couleur au choix de l'architecte
- Plafond : peinture lisse blanche type pliolite
- Installation électrique compris lustrerie, commande sur minuterie

CLOTURES ET ESPACES VERTS

Jardins à usage privatifs engazonnés et clôturés en grillage maille plastifiée avec portillon suivant plans.

Espaces verts communs engazonnés et paysagés, arrosage automatique des plantations.

Piétonniers traités en béton balayé.

Eclairage extérieur des accès commandé par cellule photoélectrique ou horloge.

Boîtes aux lettres normalisées « la Poste » situées à l'entrée de la résidence.

STATIONNEMENTS

Extérieurs

Voies de circulation et parkings extérieurs en enrobé noir, nombre et emplacement suivant plans

Intérieurs

Parkings intérieurs en sous-sol des bâtiments, accès motorisé par portail automatique piloté par télécommande. Revêtement béton. Accès au rez-de-chaussée par escaliers (revêtement béton).

LOCAUX COMMUNS

Local Poubelle carrelage en sol et sur les murs sur 1 mètre de haut – position et dimensions suivant plan architecte

Locaux Vélos, sol en béton brut, barres métalliques d'accrochage – position et dimensions suivant plan architecte.

N.B : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

Le descriptif notaire plus complet qui sera notifié (« article 68 ») prime sur le descriptif sommaire.